



musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 3 mai 2013

Compte rendu de la visite CHSCT des vestiaires individuels

2 mai 2013 de 9 h 30 à 11 h 00

Présents :

administration : Virginia Fienga et le DMT, Brigitte Leclercq, Sonia Hamza, Valérie Magnon.

représentants du personnel : Thierry Escande, Nicole Haïm (FO), Francis Mickus, Pascal Bocognani, Frédéric Sorbier (CGT).

Les travaux d'aménagement des vestiaires individuels permettent d'augmenter la capacité de dépôt de vêtements et d'objets pour les visiteurs. Cette amélioration va réduire une cause de mécontentement des visiteurs. Il s'ensuit que les agents seront moins exposés au risque d'agression et de gestion de conflits.

Les participants de l'administration travaillent sur des documents (plans cotés détaillés...) mis à jour, qui n'ont pas été transmis à vos représentants, ni avant ni pendant la visite CHSCT de ce jour.

A notre demande, l'administration s'engage à nous les transmettre après.

Les travaux d'aménagement des vestiaires individuels sont bien avancés et les délais seront tenus nous assure-t-on : réouverture **1^{er} juillet 2013**.

Les convoyeurs automatisés

3 convoyeurs automatisés sont mis en place, d'une capacité maximale de 1200 cintres (vêtements d'été) et d'environ 700 manteaux (vêtements d'hiver).

L'emplacement des moteurs a été inversé – par rapport aux anciens plans - de façon à se trouver plus en fond de salle.

Chaque moteur a un niveau de bruit de 60 décibels, nous dit-on. Vos représentants ont demandé la mise en marche d'un moteur pour évaluer eux-mêmes le bruit : nous le trouvons incommodant sur une exposition continue ou même intermittente régulière.

Nous avons demandé la mise en marche des 3 moteurs simultanément, ce qui ne nous a pas été accordé. L'administration affirme que les 3 moteurs ne fonctionneront jamais simultanément.

Vos représentants demandent si ces moteurs apparents peuvent être placés dans des caissons isolants acoustiques pour en réduire le bruit. Réponse *a priori* négative.

Vos représentants demandent communication de la fiche des caractéristiques techniques des convoyeurs : l'administration s'engage à les transmettre aux membres du CHSCT.

L'administration annonce qu'avant la réouverture début juillet, une formation sera assurée par le fournisseur des convoyeurs, pour les agents de ce secteur et leur encadrement.



moteur
convoyeur



borne
informatisée

Isolation phonique

Le coffre répartiteur électrique, dont la ventilation générait un bruit de 76 à 83 db, a été déplacé au 2^e sous-sol. 6 km de câbles ont été tirés.

Des dalles à surface rugueuse, absorbant les réverbérations acoustiques, ont été posées au plafond. L'administration nous informe que les normes réglementaires ont été respectées et même dépassées. Nous attendons communication des documents réglementaires précisant ce ratio pour les plafonds acoustiques.

Isolation thermique

Il a été constaté des températures trop froides en fond de salle. Le réaménagement en cours résout-il ce problème ? Non. L'administration répond qu'elle n'a pas trouvé de solution pour l'instant. C'est à l'étude.

Étanchéité

Vos représentants ont interrogé l'administration sur le risque de fuite d'eau provenant des sanitaires de l'étage supérieur, sur des moteurs alimentés en 220 V. L'administration nous répond que la chape d'étanchéité a été refaite et qu'il n'y a plus aucun risque de cet ordre.

Éclairage

Les ampoules des luminaires plafonniers sont à lumière douce et chaude, nous dit-on, ce qui atténuera la réverbération des murs blancs. Les lampes seraient équipées de variateurs d'intensité.

Vos représentants n'ont pas pu constater *de visu* l'effet de l'éclairage car la plupart des ampoules (à basse tension ?) ne sont pas encore installées.

Ergonomie

Pour une meilleure ergonomie des gestes et postures, la hauteur des comptoirs a été ramenée de 90 à **85** cm.

Les casiers seront au nombre de 500. Le nombre de casiers a été légèrement réduit, de façon à ne pas obturer par des casiers - comme prévu au départ - la lumière du jour provenant de la fenêtre rue de Lille.

Ces casiers, pas encore installés, seront gris clair.

2 espaces pour les bagages + 2 casiers spéciaux contenant chacun 60 parapluies.

Les casiers sont installés du sol jusqu'à 1,80 m environ. L'organisation du stockage prévoit de donner priorité au remplissage des casiers situés à mi-hauteur (80 cm – 1,20 m), puis des casiers supérieurs, et en dernier recours des casiers inférieurs.

Vos représentants pensent qu'en période d'affluence - assez fréquente : les mardis, dimanches gratuits, expos... – le remplissage des casiers sera saturé. Dès lors, les préconisations ergonomiques seront mises à mal.

Vos représentants expriment leur inquiétude sur l'étroitesse des couloirs de circulation entre les rangées de casiers, d'une largeur inférieure à une unité de passage (90 cm). L'administration répond que les agents prendront en compte cette contrainte dans leur organisation du travail.

Un plan d'action de prévention défini avec la médecine de prévention préconise de mettre en place des sièges ergonomiques adaptés afin de réduire le risque lié à la position debout prolongée.

Rien n'est prévu à ce jour par l'administration, mais elle va se pencher sur le sujet.

Organisation du travail

L'administration nous informe que l'organisation du travail – effectifs, postes de travail... - sera affinée au cours de la période-test d'été, suivant la réouverture.

Vos représentants rappellent l'augmentation de la capacité de stockage :

de 396 à **505** casiers

de 100 à **120** parapluies

mais surtout de 210 à **1200** cintres

Les manutentions quotidiennes vont donc augmenter sensiblement, ce qui implique un renforcement nécessaire des effectifs postés aux vestiaires.

Conclusion

L'administration estime – encore – que nos questions et observations « *manquent de bon sens* » car nous connaissons mal « *le travail réel des agents, qui ne se plaignent pas* » et ne posent pas les questions que nous posons, nous.

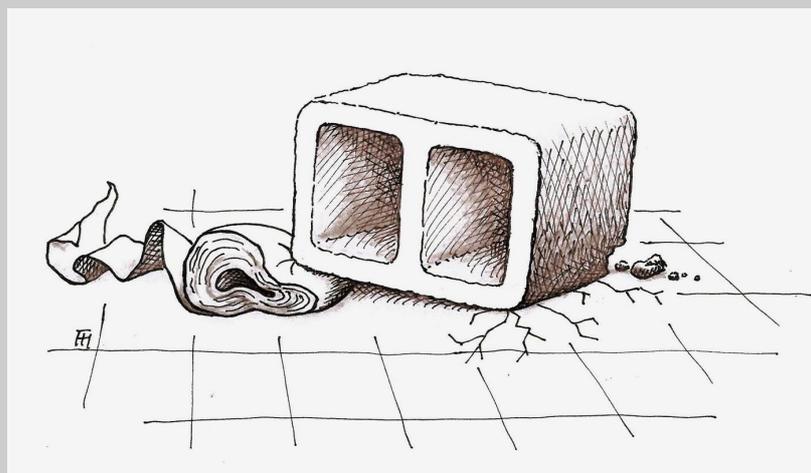
D'ailleurs, nous nous en posons d'autres : emplacement du coffre-fort des objets trouvés et/ou de valeur, des fauteuils roulants et des poussettes ?

Vos représentants constatent (une fois encore), à l'occasion de cette visite CHSCT des vestiaires individuels niveau 0 que des travaux bruyants et salissants en journée ouverture au public, ont lieu dans la zone marquise.

En dépit du nettoyage du chantier librairie RMN-GP effectué ce matin, il y avait de nouveau beaucoup de poussière dans cette zone en milieu de matinée.



Ce matin, à 9 h 10, alors que des visiteurs faisaient déjà la queue à la porte A, du matériel de chantier (planches, poutres...) continuait d'être évacué par les portes issues de secours ouvrant sur le parvis.



Attention : chute de désagréments